

Motion 2 - Politique maritime

La France a toujours été une puissance maritime dont la politique dans ce domaine a rarement été à la hauteur de sa place dans le monde. La mondialisation rend urgente la redéfinition d'une politique maritime en phase avec son espace maritime, le deuxième du monde, qui s'étend sur 11 millions de kilomètres carrés.

Les grandes lignes de la politique maritime esquissées par le Premier ministre à l'occasion des Assises de l'économie de la mer du 22 novembre 2017 ne permettent pas d'attendre un changement de cap en la matière de la part d'un gouvernement qui, symboliquement et pour la première fois, ne comprend ni ministre ni secrétaire d'État chargé de la mer.

Les lignes directrices annoncées sont avant tout techniques, qu'elles concernent la politique portuaire, le développement des croisières maritimes, notamment au profit de l'Outre-Mer, le développement de l'éolien flottant, les aides à la marine marchande ou le soutien à la pêche dans le cadre des négociations du Brexit.

Elles sont conformes à une idéologie libérale qui privilégie l'incitation fiscale, la flexibilité de l'emploi et le renforcement du rôle des régions conçues comme des territoires de compétition.

Elles trouvent par avance leurs propres limites en étant présentées comme conformes aux règles communautaires.

Or une politique maritime sérieuse réclame une indépendance économique et politique incompatible avec le credo européen de l'exécutif. En la matière, comme en d'autres, la France se condamne à l'impuissance si elle ne se libère pas des carcans de l'euro et de l'orthodoxie budgétaire. Par ailleurs, une politique maritime ambitieuse ne peut s'accomplir que dans le cadre d'une politique étrangère tournée vers le large, sans se borner à l'étroite relation franco-allemande privilégiée par le Chef de l'État.

La Nouvelle Action royaliste considère pour sa part que la France doit avant tout retrouver le complet exercice de sa souveraineté pour avoir une politique maritime conforme à son histoire et à sa géographie, continentale et ultra-marine.

Ce préalable étant acquis, la Nouvelle Action Royaliste veut une politique maritime ambitieuse conduite par un ministre de la mer de plein exercice, en lien étroit avec ses homologues des affaires étrangères et de l'Outre-Mer.

Sans prétendre à l'exhaustivité, la Nouvelle Action royaliste souhaite notamment :

- une politique portuaire conduite par l'État dans le cadre du plan, base d'une vaste politique renouvelée d'aménagement du territoire ;
- une politique de soutien et de développement de la construction navale française, au besoin par le recours aux nationalisations, notamment pour faire face aux besoins de renouvellement des flottes du fait de la transition de la propulsion du gas-oil vers le GNL ;
- une politique de défense de mer et de son usage, tenant compte des attentes des citoyens pour une utilisation raisonnée et durable des richesses maritimes (une alimentation de qualité par des pêches durables et une aquaculture propre, un littoral préservé et protégé des prédatrices immobilières comme de la destruction de la ligne de côte) ;
- une politique de développement de la marine marchande battant pavillons français respectant le régime de protection sociale des marins ;
- une politique raisonnée de développement de l'extraction d'énergies de la mer (éolien, hydrolien, houle, marées), qui trouverait sa place à côté des autres modes de production

assurant à la France son indépendance énergétique, sans oublier que les mers sont aussi des paysages ;

- une politique des espaces maritimes avec un plein exercice par la France de ses compétences sur son plateau continental, ses fonds marins et leur sous-sol, dont les ressources pourront être exploitées dans le respect de leur écologie, ainsi que sur la protection du domaine maritime mondial, notamment les pôles ;
- un soutien accru à la recherche scientifique ;
- le développement d'une marine nationale puissante.

Seule une politique maritime forte et ambitieuse donnera à la France une crédibilité lui permettant, par son implication au niveau international, de jouer un rôle de premier plan dans la recherche de solutions pacifiques aux conflits géostratégiques maritimes.